Cinquante-septième année. - N° 115 A Vendredi 16 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3326

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 31 mai 2023.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
814 596 441 RCS Paris.
MALCO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Prestations de services d'assistance, de soutien aux entreprises, notamment dans le secteur d'activité des bars, hôtels, restaurants, visant à la conception, l'organisation, la mise en oeuvre, l'animation, la promotion, la gestion, la logistique d'événements tels que expositions, salons et foires commerciales, congrès, séminaires, conférences. Toutes prestations de conseils liés à l'organisation d'événements, comprenant notamment les opérations de communication, le marketing, les relations publiques, la recherche d'espaces, la fourniture d'équipements, de services d'hébergement, de restauration et de boissons. La formation au savoir-faire et aux techniques de préparation et de conception de buffets de réception, préparation de boissons, animation d'ateliers liés aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. L'achat, la vente, la distribution, la fourniture de mets, boissons et denrées.
Adresse : 14, rue Crespin Du Gast, 75011 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2023, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Charles-Axel Chuine 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.